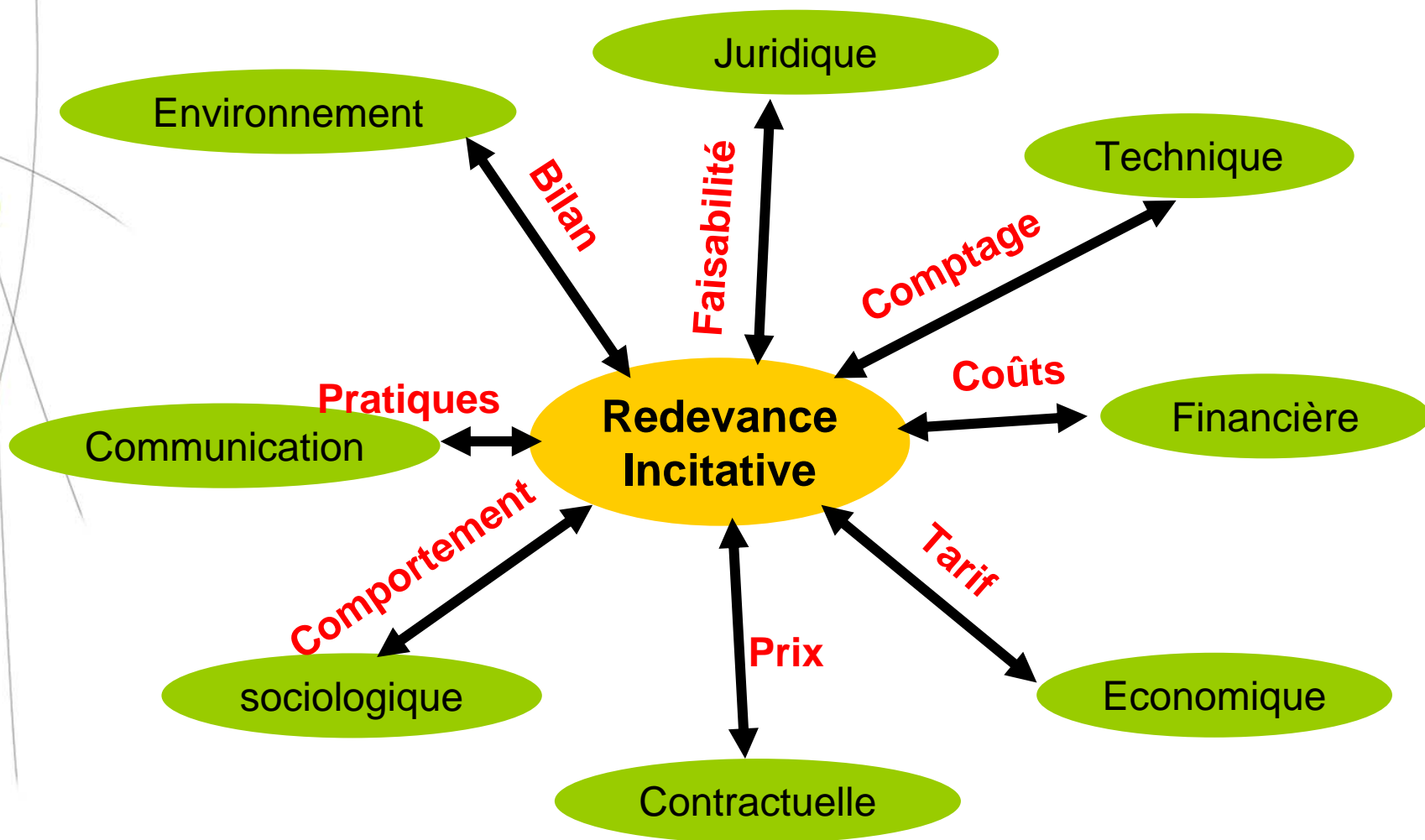


Etapes de mise en place de la redevance incitative du service public d'élimination des déchets

André LE BOZEC

***Cemagref* Rennes**

EME – Rennes - 11 juin 2010



Guide
pratique

Mise en place de la redevance incitative du service public d'élimination des déchets

André Le Bozec



www.quae.fr

Guide Pratique QUAE

- ▶ **Etape 1 : Organisationnelle**
- ▶ **Etape 2 : Technique**
- ▶ **Etape 3 : Financière**
- ▶ **Etape 4 : de Contractualisation**
- ▶ **Etape 5 : de Communication**
- ▶ **Etape 6 : d'Evaluation**

Les conditions techniques préalables à l'application de la redevance incitative

- 1. L'Autorité Organisatrice doit offrir des services alternatifs (collectes sélectives, déchetteries, compostage individuel)**
- 2. L'utilisateur doit pouvoir choisir son niveau de consommation (volume du bac, nombre de vidages, nombre de sacs...)**
- 3. Le service doit être divisible : identification et mesure de la consommation**
- 4. La possibilité d'exclure tout comportement de « passager clandestin »**

Les systèmes techniques de comptage

▶ Bac roulant

- ◆ Volume choisi du bac roulant (+)
(gamme étendue de volume : 60l à 330l)
- ◆ Nombre de présentation du bac (++)
- ◆ Pesée embarquée du bac (+++)



▶ Sac

- ◆ Achat ou distribution de sacs (++)
- ◆ Etiquettes prépayées sur sac (++)

▶ Conteneur à accès payant

- ◆ Carte ou badge d'accès



▶ Techniques disponibles pour mesurer la consommation du service

▶ Techniques de comptage de la consommation du service

- ◆ Adaptées au mode de collecte et à l'habitat
(*en maintenant les gains d'optimisation*)

▶ Techniques d'identification des usagers

- ◆ Avec informatique embarquée : comptage poids, levée de bacs
- ◆ Sans informatique embarquée : volume choisi du bac, sacs

▶ Logistique de la chaîne de données: de la collecte à l'utilisateur

- ◆ Traçabilité et sécurité des données

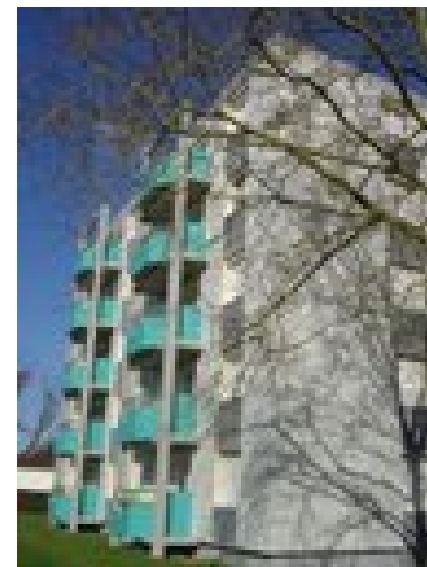
Techniques de comptage : habitat collectif

▶ Usage collectif en pied d'immeuble

- ◆ Un bac collectif à accès libre par escalier
Répartition ensuite par nb de pers/foyer

▶ Usage individualisable en pied d'immeuble

- ◆ Bacs roulants individuels disposés dans un enclos contrôlé
- ◆ Conteneur collectif à accès contrôlé (badge, carte) :
 - Comptage du nombre d'accès
 - Comptage du volume
 - Comptage du poids



Similitude de difficultés pour comptage en habitat rural dispersé

Conteneur à accès contrôlé





▶ Techniques de comptage : résidences secondaires, locations saisonnières, campings

▶ Résidences secondaires

- ◆ Collecte en absence des foyers
- ◆ Sacs logos prépayés ou distribués en mairie
- ◆ Cartes d'accès à des conteneurs en accès contrôlé

▶ Locations saisonnières

- ◆ Sacs logos prépayés ou distribués en mairie
- ◆ Bac roulant mis à disposition par le propriétaire
- ◆ Surdotation du bac roulant du propriétaire

▶ Terrains de camping aménagés

- ◆ Bac roulant mis à disposition par le propriétaire
- ◆ Sacs logos prépayés ou distribués par camping



Analyse financière préalable

- ▶ **Identifier les coûts directs et indirects par centres de coût**
- ▶ **Analyser le coût complet du service : comptacoût de l'Ademe**
- ▶ **Analyser les coûts nets par nature de déchets**
- ▶ **Déterminer les charges fixes et les charges variables du service**
- ▶ **Garantir un comportement citoyen par adoption d'une part variable minimale**

Analyse des coûts par filières

	Coût de production					Coût de gestion
	OMR	Emballages	BIO	Déchetteries	Autres	Admini
Collecte						
Transport						
Traitement						
Recettes						
Coûts nets						

▶ Définition du système de tarification

▶ Construction de la grille tarifaire

- ◆ Répartir les charges financières entre parties fixe et variable du tarif
- ◆ Charges fixes du service → Partie fixe du tarif
- ◆ Charges variables du service → Partie variable du tarif
- ◆ Etablir la grille tarifaire avec les contraintes : efficacité - équité

▶ Définition du système tarifaire

- ◆ Choisir :
 1. l'assiette
 2. la structure du tarif
 3. les critères de consommation
 4. le nombre de classes tarifaires
 5. la nature de l'incitation

▶ Définition du système de tarification

1. Une assiette :

- ◆ Ordures Ménagères Résiduelles : OMR
- ◆ OMR + Déchets Emballages Ménagers (DEM)
- ◆ OMR+DEM+Biodéchets
- ◆ idem + Déchetteries

2. Une structure

- ◆ Variable : $t = v = p \cdot S$
- ◆ Binomiale: $t = f + p \cdot S$
- ◆ Mixte : $t = f + (p_1 \cdot S_1 + p_2 \cdot S_2)$
- ◆ Hybride : $t = t_{base} + t_{supplém}$

▶ Définition du système de tarification

3. Un critère de quantité de service consommée : **S**

S : poids, volume du bac ou sac, nb de levées

4. Incitation : $p = f(s)$: *constante, dégressive, progressive*

5. Traduire l'équité dans valeur de la PF de préférence

▶ Simulation de l'équilibre budgétaire

- ◆ Anticiper les évolutions : bilan matière, financières, recettes attendues
- ◆ Puis procéder par une démarche itérative d'ajustement du tarif

▶ Facturation et recouvrement

- ◆ Elaborer un fichier des redevables
- ◆ Facturation semestrielle pendant 3-4 années, puis annuelle
- ◆ Recouvrement par le Trésor Public ou prestataires

▶ Relation entre : EPCI - Prestataires

- ◆ Définir les prestations à déléguer aux prestataires
- ◆ Définir la rémunération des prestataires en lien avec le comptage

▶ Relation entre : EPCI - Ménages

- ◆ Etablir un règlement de service : modalités d'usage du service = base juridique
- ◆ Exercer le pouvoir de police
- ◆ Associer le Trésorier Public (Recouvrement)

▶ Relation entre : Agents de collecte - Ménages

- ◆ Former le personnel de collecte (réclamations, pratiques illégales)

▶ Communication et comportements

▶ Modifications des comportements

- ◆ **Pratiques à favoriser** : Prévention achat, STOP-PUB, tri emballages, compostage domestique, mutualisation récipients, apport déchetteries

- ◆ **Pratiques déviantes à éviter** : Compactage bac, transfert entre usagers, dépôt communes voisins, rejets sauvages, brûlage, tri abusif

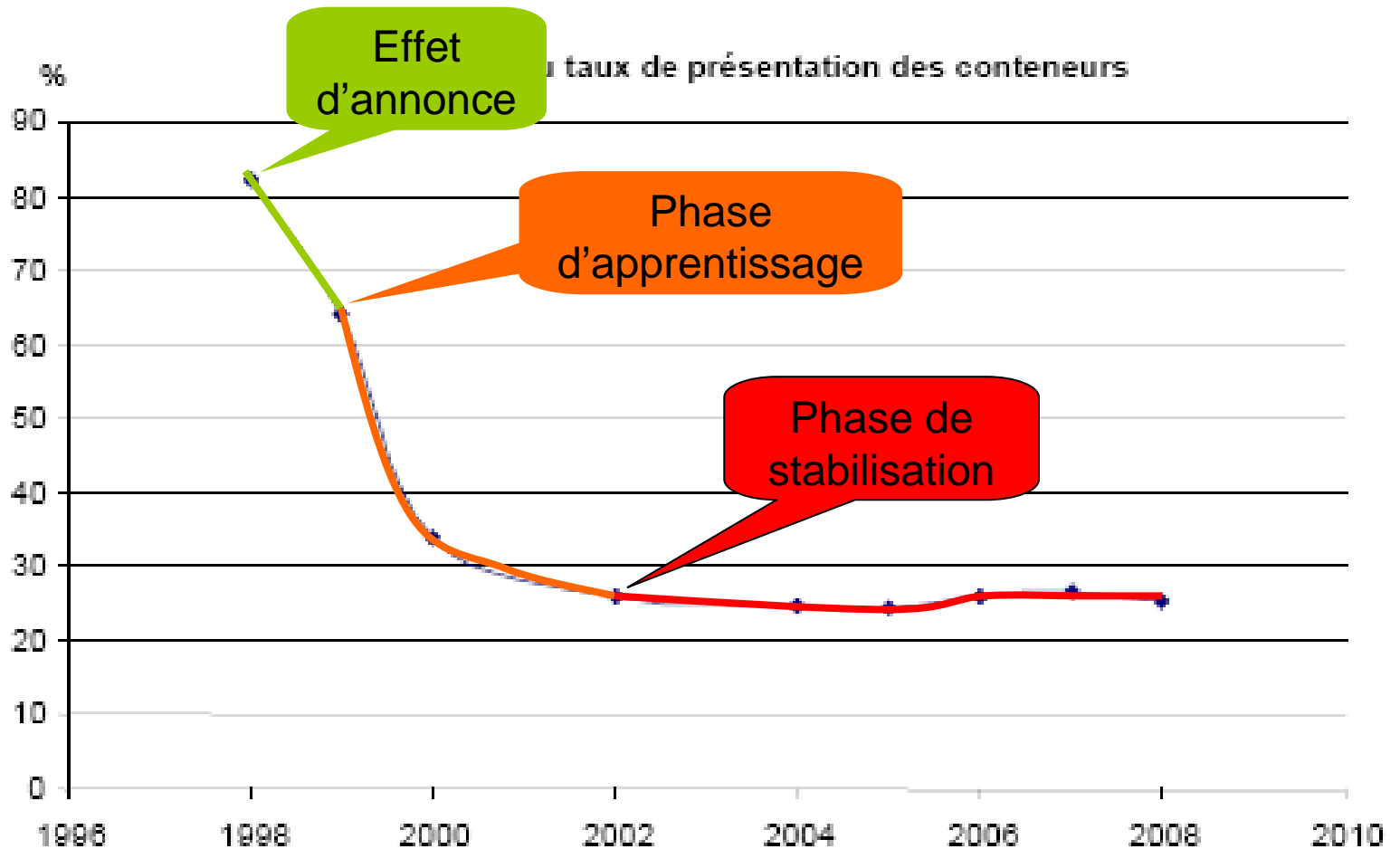
▶ Evolution des comportements dans le temps

- ◆ Effet d'annonce immédiat (1 an)
- ◆ Phase d'apprentissage (de 3 à 4 années)
- ◆ Phase de stabilité après 5 années

▶ Prévoir période d'essai à blanc (1 an)

- ◆ Juger de l'opérationnabilité du système
- ◆ Faire les derniers réglages

Evolution du taux de présentation des bacs (SMMR)



Conclusion

▶ Propositions pour une démarche progressive

- ▶ Eviter les expérimentations trop longues
- ▶ Démarrer par un comptage simple
- ▶ Adopter un tarif simple et évolutif
- ▶ Préserver l'optimisation des collectes

Puis  évoluer vers

- ➔ Un comptage plus efficace (*poids*)
- ➔ Un comptage plus individualisé (*collectifs, épars*)
- ➔ Une réduction de la part fixe
- ➔ Une part variable progressive (*€/l ou €/kg croissant*)
- ➔ Une déclinaison par nature de déchets ou de service (*OMR, Biodéchets, déchetteries, etc..*)

Facteurs de réussite de la redevance incitative

- ▶ **1. Adapter l'organisation du service à l'application de la redevance incitative selon le territoire**
- ▶ **2. Proposer des solutions alternatives pour trier**
- ▶ **3. Garantir le libre choix du niveau de service du service par le citoyen**
- ▶ **4. Construire un tarif incitatif garant de l'équilibre budgétaire (simulation)**
- ▶ **5. Communiquer et porter politiquement le projet**

**Je vous remercie
de votre attention**

andre.le-bozec@cemagref.fr